

Examen réussi pour le parc naturel régional

© Le Télégramme Publié le 14 février 2018



La longue procédure de création du parc naturel régional (PNR) Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude a connu une étape importante, la semaine dernière. Trois experts du conseil national de la protection de la nature, ainsi qu'un membre de la fédération nationale des PNR, ont passé trois jours sur le territoire du projet de parc, entre Cancale, le Cap Fréhel et le pays des Faluns, au sud. « Ils ont découvert de nombreux acteurs du territoire et ont été frappés par la beauté des sites. Ils ont rencontré près d'un tiers des maires du périmètre, qui ont leur tous fait part de leur profonde adhésion au projet », détaille Gildas Cheny, le directeur de COEUR Émeraude, porteuse du projet de parc. « Pour eux, c'est devenu une évidence : ce territoire mérite un parc », abonde Didier Lechien. En 2010, la précédente visite de ce genre s'est soldée par un avis négatif. Cette fois, le projet ayant considérablement mûri, il devrait être positif.

« Le projet est mûr »

C'est en tout cas le souhait d'André Rouch, le président du PNR des Pyrénées Ariégeoises, envoyé spécial de la fédération des parcs. « J'ai vérifié que toutes les missions que le Général de Gaulle et Edgar Pisani avaient donné aux parcs naturels régionaux étaient remplies ici : la protection de la nature, l'accueil de visiteurs, le développement dans la qualité des espaces, des espèces et des produits... Globalement, je suis très favorable à ce que ce projet voit le jour : il est mûr, et le territoire l'attend », estime ce maire de montagne, contacté hier par Le Télégramme. « Nous avons été en voiture de Cancale au Cap Fréhel : rien que ça, c'est magnifique, ça fait partie des plus beaux endroits de France, c'est sûr ! Et la protection des paysages est remarquable, ça reste sauvage. Je reviendrai avec plaisir, si on m'invite à l'inauguration du parc, et même avant, en famille ! ». Si tout se passe bien, une enquête publique aura lieu en fin d'année, avant le vote des communes pour adhérer au parc, en 2019, puis la création par décret du Premier Ministre, en 2020. Le PNR Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude pourrait être l'un des derniers parcs créés en France.